SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. :<contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>

Compte-rendu du CTS n°1 du 22 mars 2022

Sont présents :
Membres du CTS, représentants du vice-rectorat
M. Thierry Denoyelle, Vice-recteur
M. Jean Borel, directeur des enseignements du second degré

Membres du CTS, représentants des personnels
Mme Cynthia Joubert (FSU), remplaçante
M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire
M. Yasmina Malau (UTFO), titulaire

Experts désignés par l'administration
Mme Siakuvasa Talaha, cheffe du service des examens et concours
Mme Karine Blon, cheffe du service d'information et d'orientation
M. Olivier Bonhomme, chef du service des systèmes d'information
M. Marc Levasseur, proviseur du lycée de Wallis

Début de la réunion à 14h 30

I) Adoption des PV du 5 octobre 2021

Les élus SNES n'acceptent pas qu'à la question diverse sur la sortie du territoire de deux employés du vice-rectorat en septembre 2021 (alors que la Nouvelle Calédonie est frappée par la Covid-19) on indique laconiquement : « la question a été traitée en CHSCT ».
Outre le fait que cette réponse fuyante montre embarras évident de l'administration rectorale sur ces sorties inacceptables, les élus du Snes indiquent que CHSCT et CTS sont deux instances distinctes et les réponses données en CTS doivent être retranscrites avec précision et transparence dans le compte rendu de cette instance.
Les élus du SNES adresseront leurs notes concernant cette question diverse et elles seront annexées au compte rendu.

II) Calendrier scolaire 2023

Le vice-recteur présente la proposition du calendrier scolaire 2023 qui sera calqué sur celui de la Nouvelle Calédonie pour des raisons organisationnelles du baccalauréat en fin d'année. Cette proposition est validée par le CTS. Elle sera présentée au premier degré lors de la CCMT puis au préfet début septembre pour validation et diffusion.

III) Bilan 2021

a) Bilan des examens

Madame la cheffe du service des examens et concours présente un bilan des examens de la session 2021.
En prenant en compte l'ensemble des filières, les taux de réussite sont passés de 81 % en 2020 à 91 % en 2021.
Le taux de réussite de 98 % au baccalauréat général est particulièrement remarquable.
Madame la cheffe du service des examens et concours signale fort justement que la passation au contrôle continu de plusieurs épreuves du fait du contexte sanitaire fut profitable aux élèves.

b) Bilan de l'orientation

Madame la cheffe du service d'information et d'orientation présente un bilan de l'orientation 2021.
Pour l'orientation post troisième, elle signale que seulement 49% des 119 élèves concernés ont choisi une orientation en seconde générale et technologique. Pour les filières professionnelles, les taux de pression furent importants en MELEC et AGORA. 88 % des élèves ont obtenu leur premier vœu d'orientation.
Pour parcoursup 2021 qui concernait 64 élèves, 61 se sont vus offrir une place suite au premier mouvement et 50 ont accepté la filière proposée. 10 élèves ont obtenu une place suite au second mouvement. Les filières les plus demandées sont la licence éco gestion et le BTS en managérat.

c) Bilan de la rentrée 2022

Cette rentrée a concerné 1306 élèves (contre 1342 élèves en 2021) et 167 enseignants dont 34 contractuels (13 équivalents temps pleins et 21 blocs de moyens provisoires). 1 professeur a obtenu sa mutation en tant que CIMM et un autre en tant que détaché de la Nouvelle Calédonie.

IV) Gestion des personnels

Campagne PPCR 2021/2022

9 collègues sont concernés par les rendez- vous PPCR cette année. 3 sont des professeurs qui viennent d'arriver sur le territoire et ont déjà eu leur rendez vous de carrière. Les autres enseignants passeront leur PPCR avant fin juin par visioconférence comme cela fut le cas l'année dernière ; les professeurs peuvent refuser cette modalité de passation.

V) Plan de formation

Les élus SNES constatent à nouveau l'absence du cofpic, M. Ismaeli, comme au dernier CTS de l'année 2021 au cours duquel aucun bilan du PAF 2021 n'avait été présenté. Alors qu'il avait déjà passé près de 4 mois en métropole, le cofpic est à nouveau parti en métropole le 13 janvier 2022. Le vice recteur indique qu'il est parti pour recruter un personnel de direction. Les élus SNES sont surpris par cette mission qui ne relève pas des compétences d'un cofpic et rappelle que les recrutements par visioconférence sont à privilégier car moins onéreuses. Les élus SNES trouvent intolérables qu'une personne qui passe près de la moitié de l'année hors du territoire continue à toucher prime et salaire indexés. De plus, le travail qui est de sa responsabilité sur le territoire est pour le moins négligé. Ainsi, le bilan du PAF 2021 présenté ce jour au CTS consiste en 2 simples pages comportant des données vagues, des phrases sans sens et de nombreuses fautes de français. Pour les élus SNES ce type de document est une marque d'irrespect à l'égard des membres du CTS.

VI) Questions diverses

Questions FSU/SNES. (Pas de questions posées par FO)

1) Equipement informatique des établissements

Pourquoi, malgré les annonces récurrentes et notamment lors du dernier CTS, de nombreux établissements n'ont-ils toujours pas reçu de dotation informatique ?

Les élus FSU signalent que cette question avait déjà été posée au dernier CTS mais comme aucun nouveau matériel n'a été déployé dans les établissements scolaires en ce début d'année (malgré les promesses faites), cette problématique reste entière.
Le chef du service des systèmes d'information indique que la commande passée l'année dernière est enfin sur le territoire et son déploiement est prévu dans les prochains jours. Il s'agit de 53 ordinateurs portables qui seront équitablement répartis entre les établissements qui n'ont pas été dotés ces dernières années. Pour les élus SNES cette dotation reste insuffisante et contraste notamment avec les établissements de la Nouvelle Calédonie où pratiquement toutes les salles de classe sont équipées d'un ordinateur.

2) Unité Localisée d'Inclusion Scolaire du collège de Vaimoana

Pourquoi un enseignant référent ASH n'est il pas nommé pour gérer l'ULIS ?
Ne faudrait-il pas plus de moyens humains (AVS) afin d'assurer une prise en charge de qualité des enfants aux profils si différents ?

3) Projet éducatif des Iles Wallis et Futuna

Les syndicats seront-ils associés à l'élaboration du prochain projet éducatif territorial ?

Pour le vice-recteur c'est l'Assemblée territoriale qui doit se saisir de cette problématique. Pour lui nul doute que les nouveaux élus s'attèleront au mieux à cette tâche !
Pour aider les élus dans cette tâche, les différents chefs d'établissements présenteront les projets d'établissements et contrats d'objectifs qui seront remis à la commission de l'enseignement de l'AT.

4) Accueil des nouveaux enseignants

Pourquoi aucune journée d'accueil des nouveaux enseignants n'a-t-elle été proposée cette année sur Wallis ?

Les élus FSU signalent que ce type d'accueil est fondamental pour les nouveaux collègues et leur permet d'appréhender au mieux un territoire aux spécificités complexes. L'absence du cofpic ne doit pas être un frein à sa réalisation. Le vice-recteur acte la mise en place diligente de cette journée.

5) Arrivée de certains enseignants après la rentrée

Pour des raisons indépendantes de leur volonté, plusieurs enseignants n'ont pu regagner le territoire qu'après la rentrée.
Comment ces retards seront-ils gérés administrativement et financièrement ?

Les enseignants qui sont arrivés après la rentrée ne seront pas pénalisés financièrement car ils bénéficient d'une ASA (Autorisation Spéciale d'Absence).

6) Congé administratif « restreint »

Malgré les situations sanitaire et géopolitique actuelles, le congé administratif sera-t-il accessible cette année aux fonctionnaires de l'Etat, résidant à Wallis-et-Futuna, selon les dispositions habituelles ?

La circulaire sur les congés administratifs "restreint" - campagne 2022, a été diffusée dans les établissements le 18 mars. Pour les intéressés, les dossiers doivent parvenir par voie hiérarchique au service des ressources humaines du Vice-rectorat avant le 13 mai 2022. Le vice-recteur rappelle que ce congé administratif est un droit.

Fin de la réunion à 17h30